



## AVIS AUX ETUDIANTS

### 1A Ingénieurs

Il est porté à la connaissance de tous élèves ingénieurs toutes filières confondues (GT, GII, GEC et IDSD) qui sont déclarés en session de rattrapage à l'issue de la session principale, sont tenus de refaire obligatoirement toutes les matières dont la moyenne est inférieure à 10/20.

Par ailleurs, l'admission dans la session de rattrapage est conditionnée par l'obtention au moins **48 crédits** pour les étudiants de première année d'une **moyenne générale supérieure ou égale à 10/20**.

Il est à rappeler aussi que la validation d'au moins **108 crédits cumulés** sur les première et deuxième années et obligatoire pour le passage en 3<sup>ème</sup> année.

